



REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET DE LA POPULATION

No. 546

Port-au-Prince, le 19 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**19 mars 2020 – 19 mars 2021**, un (1) an depuis que les 2 premiers cas du nouveau coronavirus (COVID-19) ont été confirmés positifs par le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Une année après, le virus est encore en circulation dans le pays avec un pic atteint vers la fin du mois de mai 2020 soit la 22<sup>ème</sup> semaine épidémiologique.

De l'apparition de la maladie en Haïti à nos jours, le pays compte 12,714 cas confirmés; 1,838 hospitalisés, 10,612 récupérés et 251 décès pour un taux de létalité de 1.97 %. Si à la fin de l'année 2020 une augmentation de nouveaux cas a été observée, les nouvelles données épidémiologiques démontrent une nette diminution de ces derniers.

La réalité montre que le pays n'a pas subi autant de décès ou de cas sévères que ce à quoi on s'attendait selon les premiers pronostics sur les dégâts éventuels de la maladie en Haïti.

Sans avoir encore assez d'évidences scientifiques pour expliquer cet état de fait, le MSPP peut signaler entre autres :

- la mise en œuvre d'un plan de réponse axé principalement sur la surveillance épidémiologique marqué notamment par la recherche et le testing systématique des cas contacts, la prise en charge des cas confirmés nécessitant des soins hospitaliers et la communication constante et continue avec la population sur les principes d'hygiène et les gestes barrières prônés par l'OMS pour limiter la propagation de la maladie;
- un train de mesures de surveillance épidémiologique adoptées au niveau des points d'entrée (ports et aéroports) ;
- les dispositions prises par le gouvernement de la République pour appuyer les efforts du secteur santé tels, la déclaration de l'État d'urgence sanitaire, la fermeture de certains services non essentiels, l'achat d'équipements et

d'intrants médicaux nécessaires à la protection des citoyens et à la prise en charge des cas de COVID-19 dépistés... ;

- l'apport de ses partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile haïtienne à tous les niveaux de gestion de la crise;
- le support des médias, toutes catégories considérées, qui ont grandement contribué à la diffusion des messages de sensibilisation du MSPP sur la COVID-19 à la population et à la promotion de comportements favorables pour éviter la propagation du virus.

Ces efforts conjugués et la mise en commun de nos ressources nous ont permis d'éviter le pire, de réduire le nombre de malades et de décès.

Le Ministère tient à remercier tous les acteurs qui ont œuvré à leur manière à l'obtention de ces résultats significatifs, il remercie tout spécialement :

- le personnel soignant de première ligne,
- les médias,
- le secteur privé haïtien pour sa contribution appréciable,
- les institutions sanitaires des secteurs tant privé que public engagés dans la prise en charge,
- les autres secteurs étatiques,
- les collectivités territoriales,
- les membres des deux commissions mises en place en la circonstance,
- les agences de coopération,
- les partenaires techniques et financiers.

Le virus reste toujours en circulation dans le pays et nous invitons à la vigilance. Le MSPP compte toujours sur votre ferme engagement pour le maintien de toutes et de tous en bonne santé.

  
**Dr Marie Gréta ROY CLEMENT**  
Ministre



XXX